

Les élus et les agents municipaux, vous présentent leurs vœux pour l'année 2022 et vous souhaitent bonheur, réalisation de tous vos projets, et surtout santé ainsi qu'à tous vos proches.
« 2022 ne sera que mieux »



AGENDA

Dimanche 23 à partir de 8h

Marche Randonnée

« La Saint-Yvienne »

Par Synergy Asso Jeunes

Départ salle des sports jusqu'à 9h30

Circuits de 6, 9, 13 et 17 km

Vestiaire solidaire

> **Mercredi 5 de 13h30 à 16h30**

> **Samedi 15 de 9h à 12h**

> **Samedi 29 de 9h à 12h**

OUVERT À TOUS et se situe à la Maison des associations en salle 6.

Compteurs d'eau

La Direction Eau et Assainissement informe les abonnés de la commune de Saint-Yvi que l'agent releveur procède à la relève des compteurs jusqu'à fin Mars pour la facturation du 1er semestre.

Merci de laisser votre citerneau accessible.

**« Ur gaoulivet mat zo hanval
ouzh ar wirionez » ****

www.saint-yvi.bzh

Astreinte eau
02 98 60 77 10
eau@cca.bzh

EN BREF

Broyage des sapins

Vous êtes invités à déposer vos sapins aux services techniques (route de La Haut) dans l'enclos prévu à cet effet, aux horaires d'ouverture des services (8h30 / 12h et 13h30 / 17h) et à compter du 27 décembre.

Les sapins seront broyés sur place pour réaliser du paillage pour les espaces naturels de la commune. Attention : Les sapins ne doivent pas être couverts de neige artificielle.

Travaux école publique

A partir de la rentrée de Janvier 2022, la construction des salles périscolaires va entraîner quelques changements et aménagements au niveau du parking devant le restaurant scolaire et les entrées des écoles maternelles et élémentaires.

La moitié du parking sera réservé aux entreprises durant les travaux.

L'entrée de l'accueil périscolaire matin et soir se fera obligatoirement par le bas de l'école situé à l'Est.

L'entrée de la maternelle à 8h50, par le portillon situé près du restaurant scolaire ou par l'Est.

L'entrée de l'élémentaire, par le nouveau portillon en bout du cheminement existant ou par l'Est.

Classe bilingue rentrée 2022

Pré-inscriptions auprès de la Mairie et de l'OPAB pour les enfants nés en 2017, 2018, 2019, 2020

Permanence à l'école maternelle à 16h15 Mardi 18 Janvier



Vœux du Maire

Au regard de la situation sanitaire actuelle et des récentes mesures prises par le gouvernement, la traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra de nouveau avoir lieu de manière présente. Guy Pagnard, Maire, vous présentera ses vœux numériques courant du mois.

Analyse des Besoins Sociaux

La commune de Saint-Yvi lance une enquête et invite les habitants à répondre à un questionnaire afin de mieux mesurer les besoins et attentes de la population.



Liste électorales - Recensement

Dès 16 ans, le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français entre leur jour d'anniversaire et les 3 mois qui suivent cette date. Cette démarche est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 2 mars.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans recensés à Saint-Yvi.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire en mairie.

Mairie de Saint-Yvi

2, Place de la Mairie
29140 Saint-Yvi
02 98 94 72 11
contact@saint-yvi.bzh

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30 à 12h et 14h à 17h
Jeudi : 8h30 à 12h
Samedi matin : 9h à 12h

DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

Programme

> **Les p'tites histoires** : séance de comptines et de racontines pour les tout-petits, accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles.

Vendredi 7 janvier, 9h30, pour les moins de 3 ans.

> **Catch d'impro** : improvisations théâtrales et humoristiques, en collaboration avec la compagnie Impro Libre.

Vendredi 21 janvier, 20h30, tout public, sur réservation.

> Exposition « **ROUGE** » tout le mois de janvier

Tous les ateliers sont gratuits, limités en jauge et nécessitent une inscription au 02 98 94 77 06

Horaires	Mardi	16h30 - 18h30
	Mercredi	10h30 - 12h / 16h30 - 18h30
	Jeudi	16h30 - 18h30
	Vendredi	16h30 - 18h30
	Samedi	10h30 - 12h / 14h - 16h

Trottinettes électriques

Elles sont **interdites de circulation** sur le trottoir et doivent donc circuler sur la route en respectant le code qui régit les transports de tous véhicules à moteur.

Sur les trottoirs, l'engin doit être conduit à la main sans faire usage du moteur.

NAISSANCES

- > Juliette L'HOTE née le 28/10
- > Maël SCHUNCK né le 29/10
- > Enzo INIZAN né le 21/11
- > Ylianna LOUEDEC née le 25/11
- > Julia JADE née le 04/12
- > Lilwenn COU née le 15/12

LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR

Les numéros d'urgence

Appel d'urgence européen unique : 112
Dépannage autos (y compris hybrides) : 02 98 94 71 88
Dépannage et sécurité ERDF : 09 726 750 29
Gendarmerie et Police secours : 17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Centre anti poison : 02 99 59 22 22

Médecins

SÖVER Gabriel / MONFORT Xavier
Maison de santé
22 rue Hent Ar Boulennou
02 98 94 70 94
Prise de rendez-vous sur Doctolib uniquement pour le Dr Monfort

Pharmacie

TORION Jean-Noël
Place de la Mairie
02 98 94 73 05

Cabinets d'infirmiers

BOUTAIN Chloé
PELETER Catherine
Maison de santé
22 rue Hent Ar Boulennou
06 60 11 66 85

CARFANTAN Hélène
QUILLIEN Solène
LE ROY Odile
MOURRA Marie-Christine
GILLARDIN Corentin
Maison de santé
22 rue Hent Ar Boulennou
02 98 94 75 58

PORREYE Anthony

Linguennec
02 98 51 54 89

Masseurs Kinésithérapeutes

SCAVENNEC Thierry
3 rue Ile d'Ouessant
02 98 94 75 69

BECAM David (osthéo)
COZIC TITOUR Emmanuelle
ROUGERON Patrick
11 place de la Mairie
02 98 94 78 48

DU CÔTÉ DE L'E-BUS

L'E-bus s'arrêtera les 12 et 26 janvier (Parking derrière la Mairie) et vous proposera **mercredi 12 un atelier Smartphone de 14h à 16h** : séances d'initiation à votre smartphone sous android (pas d'iPhone) : paramétrage, fonctionnement général, installation/désinstallation/utilisation d'applications, connexion réseau (wi-fi, bluetooth...) et le **mercredi 26 un atelier Coup de pouce de 10h à 12h15**, il s'agit d'un accompagnement individualisé de 45 min pour trouver des réponses à des questions ou problèmes avec vos outils et services numériques (ordinateur portable, logiciels, smartphone ou tablette).

L'accès se fait uniquement sur rendez-vous en appelant au 02 98 97 77 07 ou en ligne sur « mesdemarchescca.bzh ». **Le service est gratuit et ouvert à tous.**

Contact de l'équipe de l'E-bus par email : ebus@cca.bzh
Le programme complet est en ligne sur www.cca.bzh (rubrique E-Bus).

Paiement de proximité

Vous pouvez désormais régler vos factures établies par le trésor public chez **votre buraliste « La Tabatière » 22 rue Jean Jaurès**. Impôts, amendes ou factures de service public, vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces (jusqu'à 300 euros) et par carte bancaire.

Horaires Agence Postale Communale

* **Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30,**

* **Vendredi de 14h à 16h30** et Samedi **de 9h à 12h**

Heure de levée du courrier à 12h, boîte de dépôt devant la Mairie

Pharmacies de garde

Du 1 au 8 Janvier 2021 : Pharmacie Trichet - 1 rue De Quimper, 29370 ELLIANT - 02 98 94 18 23

Du 8 au 15 Janvier : Pharmacie Deniel Paugam
15 rue François Cadoret - 29340 RIEC-SUR-BELON
02 98 06 91 42

Du 15 au 22 Janvier : Pharmacie des Genêts - 12 rue Nationale, 29380 BANNALEC - 02 98 39 80 33

Du 22 au 29 Janvier : Pharmacie Célin - 52 rue Jean Jaurès, 29390 SCAËR - 02 98 59 40 57

Du 29 Janvier au 5 Février : Pharmacie Boëdec - 3 rue de Pen Pavé, 29370 CORAY - 02 98 59 12 16